

Rapport Inserm Expertise collective 2005 : trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent

Notes sur les psychotropes (Fiche 6)

Ce que proposent les experts

Trois classes de médicaments non spécifiques existent : les antipsychotiques, les psychostimulants et les thymorégulateurs. Leur action est supposée essentiellement « anti-agressive ».

Les experts proposent de :

- Développer de nouveaux essais cliniques avec des associations de médicaments.
- Favoriser la recherche de nouvelles molécules notamment d'identifier des molécules susceptibles de réduire les comportements impulsifs par actions sur les neuromédiateurs. Il s'agit « de rechercher de nouvelles molécules d'intérêt pour la **prévention** et la correction du trouble des conduites » (p 381).

Les remarques de Pasde0deConduite

Il existe peu de données de psychopharmacologie chez l'enfant et l'adolescent : la plupart des données d'efficacité et de tolérance ont été obtenues chez l'adulte. Les experts soulignent d'ailleurs que ces essais ont été, le plus souvent, effectués chez l'adulte et « dans d'autres indications que le trouble des conduites » (p 285).

Aux USA, près de 8 millions d'enfants de 3 à 20 ans prennent aujourd'hui des psychotropes : antidépresseurs, calmants, ou psychostimulants (notamment de la Ritaline). Dans ce pays, certains professeurs incitent les parents à aller consulter un psychologue, un médecin afin de calmer par un traitement médicamenteux les enfants déclarés hyperactifs. Les laboratoires sont les premiers bénéficiaires de la mise en place des programmes de dépistage psychologique dans ce pays. De nombreuses associations américaines se mobilisent pour protester contre la montée en puissance de la médicalisation des écoliers, collégiens et lycéens. Des alertes sur les recrudescences de suicide ont amené la Food and Drug Administration (l'équivalent de notre Afssaps) à inscrire des avertissements sur les boîtes de médicaments.

En France, en 2004 et tout récemment en 2006, l'Afssaps a rappelé que la prescription d'un antidépresseur ne doit intervenir qu'en seconde intention, dans le cadre d'une dépression majeure. Ainsi, si la prescription d'un antidépresseur s'avère nécessaire chez un enfant ou un adolescent, une surveillance étroite du patient doit être effectuée et s'accompagner de la recherche d'un comportement suicidaire, surtout en début de traitement. Il avait même été question, en 2004, d'interdire la prescription d'antidépresseurs chez les enfants de moins de 18 ans.

En France, la prescription de psychotropes chez l'enfant est longtemps restée un tabou. Ni les pédopsychiatres en dehors de quelques services¹, ni les pédiatres, ni les généralistes ne prescrivent facilement de psychotropes. Toutefois, les statistiques montrent que le nombre de boîtes de Ritaline vendues est en forte croissance. Ainsi, en 2004, 7 000 enfants étaient sous Ritaline, soit six fois plus qu'en 1997.

L'annonce des chiffres de prévalence du trouble des conduites évoquant jusqu'à 9% des enfants atteints ne peut manquer de faire évoquer une stratégie visant à promouvoir une nouvelle maladie (le trouble des conduites), avec son traitement psychotrope à la clé. Nous en avons l'habitude en France, grande consommatrice de psychotropes où près de 20% des prescriptions d'antidépresseurs chez l'adulte sont considérées comme non justifiées.

De plus de nombreux médecins pensent que prescrire des psychotropes chez le tout petit est pure folie, alors que la structure cérébrale n'est pas encore complètement mise en place et que l'on ne dispose pas d'études réalisées chez l'enfant.

Dans les traitements proposés du « trouble des conduites » au sens retenu dans l'expertise de l'Inserm, si les thérapies à visée rééducatives ne marchent pas, ce sont des traitements médicamenteux qui seront proposés, avec dans ce cas des prescriptions à long terme : en effet l'effet attendu des médicaments psychotropes est de calmer le « trouble », mais les molécules n'ont pas pour fonction de « guérir » une conduite...

Plus grave, au-delà des aspects « thérapeutiques » qui viennent d'être examinés, les experts évoquent des traitements préventifs, c'est à dire censés prévenir l'apparition du trouble des conduites et donc proposent une indication à partir des facteurs de risque.

Il y a danger pour nos enfants.

¹ Services dont sont d'ailleurs issus les experts du rapport Inserm